

Famille :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable (utilisé pendant le séjour) :

E-mail :@.....

Participants

N° Licence 2015 (joindre photocopie)	Nom	Prénom	Âge (pour les enfants)	Club

Pour le bon déroulement de la manifestation, le nombre de participants est limité à 120 personnes.

Droit d'inscription				
Non licencié	x	Prix	Montant	
Licencié FFCT		4 € (par famille)		
		Gratuit		
		SOUS-TOTAL 1		€

Hébergement

Le camping a une capacité de 50 emplacements. La capacité d'accueil des logements en dur est limitée à 70 personnes au total (Mobil-homes et gîtes).

Camping à Arques :

Emplacement (tente / caravane / camping-car)

Mobil-home :

Gîtes à Clairmarais :

Le Grand Saint-Bernard :

Le Petit-Cœur :

Le Crève-Cœur :

* Indiquer un ordre de préférence de 1 à 4 pour les logements en dur. Le plus rapide sera le mieux servi ! Sachez aussi que nous favoriserons la proximité par rapport au camping (Mobil-home,

puis Gîte du Grand Saint-Bernard à 4 km, puis Gîte Petit-Cœur et Crève-Cœur à 10 km environ) si tous les logements ne sont pas pourvus.

Visites guidées proposées	Nombre		Prix	Montant
Maison de la Bataille	Adulte :	x	3 € (16 ans et plus)	
	Enfant :	x	1 €	
Ferme du Schoubrouck	Adulte :	x	2 €	
	Enfant :	x	1 €	
Maison du Marais (visite et balade en bacôve)	Adulte :	x	9 € (16 ans et plus)	
	Enfant :	x	3 € (4-15 ans)	
La Coupole : le planétarium 3D	Adulte :	x	5 €	
	Enfant :	x	2 € (3 à 16 ans)	
La Coupole : le musée d'histoire	Adulte :	x	10 €	
	Enfant :	x	10 € (ados)	
			SOUS-TOTAL 2	€

TOTAL 1 + 2 = €

Règlements

1. Versement de l'acompte par chèque à l'ordre de Camille Bourdon pour l'hébergement (les 3 nuits) avant le 31 janvier 2015 :

- pour les logements en dur (mobil-home, gîtes) : 10 €/participant quel que soit le logement,
- pour les emplacements de camping : 40 €/emplacement.

TOTAL ACOMPTÉ HÉBERGEMENT= €

Règlements du droit d'inscription et des visites (TOTAL GÉNÉRAL), par chèque à l'ordre de l'ACSO dès le retour du bulletin d'inscription

2. Versement avant le 31 Mars 2015 :

- du solde pour les gîtes par chèque à l'ordre de Camille Bourdon,

Nous vous indiquerons les montants définitifs en février.

3. Sur place, il ne vous restera qu'à payer la taxe de séjour et le solde du logement pour les familles logées au camping (emplacements et mobil-homes).

Pour les personnes à l'étranger, souhaitant effectuer les règlements par virement bancaire, contactez les organisateurs.

Bulletin d'inscription et chèques à retourner à :
 Camille et Loïc Bourdon, 203 avenue des Églantiers, 59910 Bondues
 cherubins.saint.omer@gmail.com - 06 86 90 86 25